## REPUBLIQUE FRANCAISE

## Département des Alpes de Haute-Provence

## Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 22 novembre 2019

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 15 Absents : 7 Votants : 15

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente

délibération:

### DELIBERATION N° 2019-34(FIN)

#### EXTRAIT DU REGISTRE

# DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille dix-neuf et le 12 décembre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s: Mesdames Régine AILHAUD (suppléante de madame GRANET-BRUNELLO), Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Geneviève PRIMITERRA.

Messieurs, Serge CAREL, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Claude FIAERT, Robert GAY, Jacques LARTIGUE, Patrick MARTELLINI, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s: Mesdames Patricia GRANET-BRUNELLO (représentée par madame ALLHAUD), Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD, Alberte VALLEE.

Messieurs Patrick BOUVET, Jean-Claude CASTEL Christian LOGIER, Serge PRATO.

# Objet : Répartition des volumes financiers de l'AP/CP SGO/SGA

#### Le Président expose :

Le système d'alerte qui équipe le CTA/CODIS. a été mis en service entre 2013 et 2014. Son amortissement technique et financier se termine le 31 décembre prochain.

Ce système comporte le logiciel d'alerte, les serveurs informatiques, les postes opérateurs ainsi que l'architecture réseau.

Afin d'assurer la fiabilité de notre réseau opérationnel informatique, il est nécessaire de moderniser nos équipements et nos logiciels.

Il est donc proposé au Conseil d'administration de mettre en place une autorisation de programme pour la modernisation SGO-SGA sur deux exercices pour un moment de 471 570 euros toutes taxes.

L'objet du présent rapport est de proposer une ventilation des AP/CP pour la période 2020 à 2021.

| A.P./C.P. MODE    | RNISATION SGO/SGA (montants TTC) | CP 2020      | CP 2021      | Total AP     |
|-------------------|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| 2031              | FRAIS D'ETUDES                   | 31 300,00 €  | 60 870,00 €  | 92 170,00 €  |
| 2051              | CONCESSIONS DROIT SIMIL, BREVET. | 46 800,00 €  | 90 855,00 €  | 137 655,00 € |
| 2183              | MATERIEL INFORMATIQUE            | 83 832,00 €  | 157 913,00 € | 241745,00 €  |
| total investissem | ent                              | 161 932,00 € | 309 638,00 € | 471570,00€   |

Il est à noter que ce document ne reprend pas les recettes FCTVA qui seront générées sur les années 2021 et 2022.

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration

jerre POURON

